

Politique Managériale de AFRO BLACK Co

Conformément à notre système de gestion, à savoir maximiser les revenus, les valeurs, la formation continue du personnel et ESS, nous comptons améliorer la satisfaction de nos clients, développer le capital humain et préserver l'environnement par :

- 1. Amélioration de la satisfaction de nos clients par la qualité du produit fini qui leurs est servi.*
- 2. ESS : Analyser et Maîtriser les risques auxquels sont exposés nos employés, les sous traitants et les fournisseurs par le respect des engagements de la charte Santé, Sécurité et environnement d'AFRO BLACK CORPORATE.*
- 3. Développement du capital humain de part l'implantation et la mise en œuvre d'une gestion optimale des ressources humaine : l'application de la charte de bonne conduite administrative, l'information du personnel, la répartition des tâches, la prévention et la gestion des conflits et la répartition normales des fruits de la croissance.*
- 4. la motivation et la formation du personnel entraînent l'augmentation du rendement d'où la qualité des ouvrages et le respect des délais d'exécution des travaux. La Direction Générale de AFRO BLACK CORPORATE s'engage à partager nos au personnel, fournisseurs et sous traitants.*
- 5. Préserver notre environnement. En effet, il est illusoire de penser qu'une construction, quelle qu'elle soit, n'a pas d'impact sur l'environnement dans lequel elle est construite. Lors de nos travaux, maximiser nos performances tout en limitant les impacts négatifs sur l'environnement devient donc notre priorité. Nous nous engageons à respecter les exigences réglementaires applicables.*

Le respect de ces principes nous amènera à devenir un des géants dans les Bâtiments et décoration en Afrique et dans le monde.

Cette politique concerne tous les employés AFRO BLACK CORPORATE.

La Direction Générale s'engage à la communiquer à tout le personnel, fournisseur et sous traitants.

Un responsable par site de travaux a été nommé pour en garantir la promotion, son déploiement et le Directeur Général demande qu'elle soit appliquée et maintenue par tous les services des régions.

*Fait à Douala, le 19 Janvier 2009
Le Directeur Général*

